



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 18 mars 2021

Réponse aux allégations du maire de Kani-Kéli

Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement, dément les allégations portées à l'encontre d'une de ses proches collaboratrices par le maire de Kani-Kéli, au journal télévisé de 13 heures de Mayotte la Première de ce jour.

Durant les six heures qu'a duré l'obstruction à l'opération d'évacuation d'étrangers en situation irrégulière vers le centre de rétention administrative, le mercredi 17 mars, les collaborateurs du Préfet ont été en contact régulier avec le maire de Kani-Kéli. Le Préfet de Mayotte soutient totalement et personnellement ses collègues qui consacrent tous les jours et une partie des nuits leurs efforts et leur talent pour servir les Mahorais et le département de Mayotte dans ce difficile défi qu'est la lutte contre l'immigration clandestine. Il regrette que les explications de ses collaborateurs sur l'opération en cours n'aient pas été entendues par le maire. Accéder à la demande du maire de Kani-Kéli de transporter les 34 clandestins par la mer aurait détourné les intercepteurs de la LIC de leur mission première, une nuit d'arrivées illégales importantes.

Le Préfet de Mayotte renouvelle son soutien à ses collaborateurs, aux militaires, gendarmes et policiers dont l'engagement au service de la lutte contre l'immigration clandestine et de la population de Mayotte est total.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976